

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 21 au 31 Aout 2024

Sommaire

- **Météo:** Raréfaction des pluies au Nord du pays
- **Agriculture:** Développement végétatif correcte des cultures
- **Protection des végétaux:** infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne de sauteriaux dans plusieurs localités
- **Situation pastorale:** Rareté du pâturage dans les régions de Saint Louis, Louga, Thiès

Situation pluviométrique

Cette décade est marquée par la baisse notable des pluies surtout au Nord.

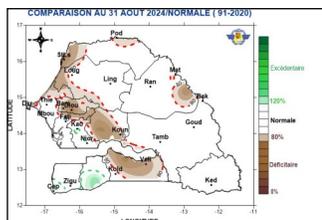
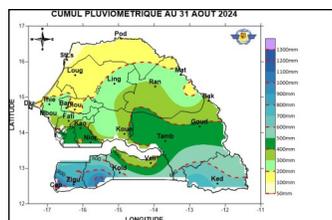
En effet au niveau des régions Matam, Saint Louis et Louga une phase sèche a commencé depuis le 25 du mois. Cependant durant les cinq premiers jours de la décade les cumuls ont varié entre 9.6mm à Kébémér et 86.9mm à Ranérou en passant par 76.9mm à Ogo. La région de Saint Louis quant à elle enregistre de très faibles quantités depuis le début de la saison; pour la troisième décade c'est la journée du 25 qui a été pluvieuse avec 20mm à Podor, 4mm à Richard Toll et Dagana.

A l'Ouest, la région de Thiès qui a été bien arrosée dans la première moitié de décade avec des cumuls décadaires importants: à Thiadiaye (96.1 mm), à Thiès (94.9 mm), à Mérina Dakhar (91 mm). La région de Dakar a enregistré moins de précipitations durant la décade: Dakar (28.6 mm), Rufisque (35.9 mm).

Dans le Centre du pays, les pluies se sont raréfiées à Diourbel et à Fatick à partir du 26 août jusqu'en fin de décade. Les cumuls décadaires, inférieurs à 40 mm, ont été faibles sur l'axe Diourbel- Fatick -Gossas- Kaffrine et Kounghoul. Par contre, la commune de Foundiougne et les postes du département de Niore ont cumulé entre 80 et 105 mm au cours de la décade.

A l'Est et au Sud du pays on observe une bonne répartition spatio temporelle des événements pluvieux. Des quantités records ont été enregistrées notamment à Simbandi Balante (123mm le 31 Aout), Diattacounda (167mm le 31 Aout), Mpack (120mm le 21 Aout).

A la date du 31 Aout le cumul saisonnier varie entre 65.3mm à Saint Louis et 1300.2mm à Cabrousse (voir carte en bas à gauche). La situation est majoritairement normale mais on note des déficits pluviométriques sur l'axe Saint Louis- Déaly-Daroumousty-Kébémér-Dakar-Diourbel-Gossas-Niakhar-Kaffrine-Médina Yoro Foula-Vélingara (voir carte en bas à droite).



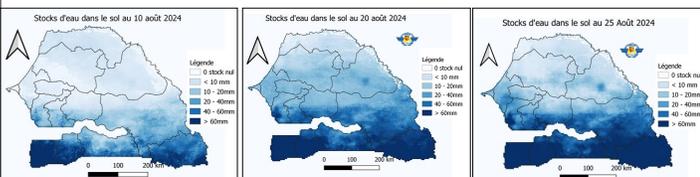
Stations	Cumul au 31 Août (mm)		Normale 1991-2020
	2024	2023	
Saint Louis	65.3	329.2	143.6
Podor	103.9	200.4	146.9
Matam	239.3	219.3	280.6
Ranérou	332.0	484.4	290.4
Louga	185.7	298.9	196.7
Linguère	234.6	340.1	271.8
Diourbel	135.0	504.7	325.1
Bambey	207.9	380.4	341.4
Thiès	242.2	309.0	269.3
Mbour	324.8	370.1	339.3
Dakar Yoff	180.0	207.7	227.2
Fatick	338.0	352.1	381.9
Kaolack	506.4	434.1	390.4
Kaffrine	210.8	547.8	427.1
Kounghoul	334.0	309.2	488.2
Niore du Rip	493.4	581.8	524.6
Tamba	442.3	386.9	477.6
Goudiry	421.8	323.6	427.4
Bakel	374.3	445.8	393.6
Kédougou	661.0	696.9	808.4
Kolda	633.6	783.7	718.8
Sédhiou	1091.2	602.6	718.8
Vélingara	349.4	565.8	585.3
Ziguinchor	883.1	926.5	909.2
Cap Skirring	1265.8	1163.8	848.1

Perspectives de la première décade de Septembre 2024

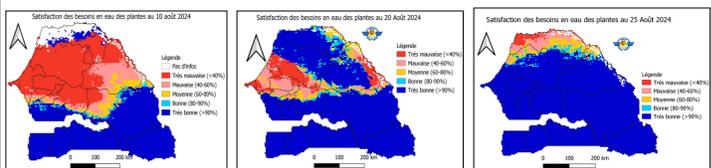
Le temps sera stable et fortement ensoleillé sur le pays en début de décade. Cependant à partir du 05 jusqu'en quasiment fin de décade, des épisodes pluvieux davantage marqués seront progressivement notés sur l'ensemble du territoire national.

Bilan hydrique

Les stocks d'eau dans le sol ont augmenté au cours de la deuxième décade d'août sur la moitié nord, ils sont passés de 10 mm à 20 à 40 mm par endroits. Dans les régions Nord, Centre et Ouest ils sont revenus autour de 10mm au courant de la troisième décade d'août. Dans les régions Sud et Est, ces stocks ont positivement évolué au cours des trois décades pour atteindre voir dépasser 60 mm. L'axe Vélingara- Kolda qui avait des stocks faibles (10mm) au cours de la première décade a évolué entre 40 et 60mm.



La satisfaction des besoins en eau des cultures très mauvaise à mauvaise dans la moitié Nord au cours de la première décade d'août, s'est améliorée au cours de la deuxième décade sauf dans la partie Centre ouest où elle est restée mauvaise. Mais au courant de la troisième décade d'août, les besoins en eau des cultures sont satisfaisants dans la quasi-totalité du pays sauf dans l'extrême Nord (axe Saint Louis-Podor-Nord Matam) où ils sont devenus mauvais.



Situation hydrologique

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 831 cm le 20 Août à 791 cm le 31 Août. La tendance est à la baisse de 40 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en dessus de 330 cm de son niveau de l'année hydrologique dernière (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 542 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 178 cm en moyenne (Figure 1).

Nb : La Cote d'Alerte a été atteinte le 24 août soit 10 m. Et elle a été dépassée le 25 août atteignant 10,2 m avant que le niveau de l'eau ne baisse en deçà de la Cote d'Alerte le 27 août.

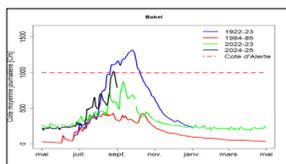


Figure 1 : Évolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 622 cm le 20 Août à 774 cm le 31 Août. La tendance est à la hausse de 152 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 204 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 382 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 108 cm en moyenne (Figure 2).

Nb : La Cote d'Alerte a été atteinte et dépassée les 26 et 27 août

respectivement de 5 cm et 9 cm soit 8,05 m et 8,09 m. Le niveau de l'eau a ensuite baissé en deçà de la Cote d'Alerte le 30 août.

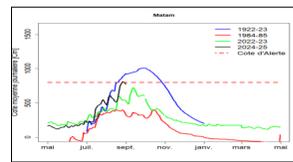


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

A la troisième décade d'août, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 373 cm le 20 Août à 424 cm le 31 Août. La tendance est à la hausse de 51 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 37 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 202 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 39 cm en moyenne (Figure 3).

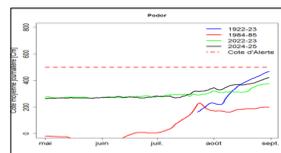


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Fleuve Sénégal à la station de Kidira sur la Falémé

A la station hydrométrique de Kidira sur la Falémé, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 714 cm le 20 Août à 541 cm le 31 Août. La tendance est à la baisse de 173 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la

Situation hydrologique (suite)

même période montre une hausse de **484 cm** en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **586 cm** en moyenne (Figure 4).

NB : A Kidira, il ne restait que **24 cm** pour que la Côte d'Alerte soit atteinte car le niveau de l'eau était de **976 cm** le **24 août**. Il y'a eu toutefois des débordements de la Falémé qui ont causé quelques dégâts sur certaines cultures et l'inondation de la route.

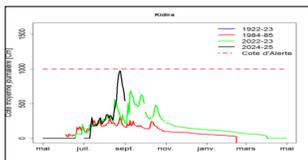


Figure 4: Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Fluve Gambie à la station de Gouloumbou

A la troisième décade d'Août, la situation à Gouloumbou se présente comme suit: le plan d'eau est passé de **392 cm** le 20 Août à

600 cm le 31 Août. La tendance est à la **hausse de 208 cm**. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est en deçà de **66 cm**, de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **328 cm** et par rapport à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulicité**, le niveau est inférieur de **584 cm** en moyenne.

Fluve Casamance à la station de Kolda

A la station hydrométrique de Kolda sur la Casamance, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de **79 cm** le 20 Août à **79 cm** le 31 Août. La tendance est **stationnaire**. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une baisse de **8 cm** en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la **plus faible hydraulicité**, le niveau est largement supérieur de **16 cm** et à l'année hydrologique de la **plus forte hydraulité**, le niveau est inférieur de **59 cm** en moyenne.

Situation agricole

A Kaolack, les semis sont lancés par trois vagues successives les 08, 19 et 25 juillet. A cet effet, les cultures sont à différents stade :

Pour la première vague de semis, le mil et le maïs sont au stade d'initiation paniculaire et l'arachide est au stade de floraison.

Pour la deuxième vague de semis, le mil, le maïs et l'arachide sont au stade de montaison, l'arachide est au stade de préfloraison, et le niébé est en ramification.

Pour la troisième vague de semis, les cultures sont au stade de développement végétatif, ce sont en l'occurrence l'arachide, le maïs, le sorgho, le riz, le sésame et le niébé.

Dans le sud du département de Nioro, particulièrement, les semis précoces d'arachide sont en gynophorisation et le mil en épiaison. Les opérations de semis se poursuivent, notamment pour les cultures de diversification comme le sorgho, le sésame et la pastèque, ainsi que les plantations de manioc.

A Diourbel, la première vague de semis, le mil est au stade début épiaison, l'arachide est en pleine floraison et début gynophorisation, le niébé est en développement foliaire et début floraison, le maïs est au stade formation d'entre nœuds et la pastèque et le sésame sont au stade plantule.

La deuxième vague de semis, le mil est en pleine tallage et début montaison, l'arachide ramification des feuilles et début floraison.

A Fatick, Les producteurs ont pratiqué, à leur grande majorité le semis en sec pour le mil. On estime que 90 % des emblavures de mil ont été semées en sec au niveau de la région, compte non tenu des resemis après les premières pluies du mois de juin. Celles-ci en effet, dans certains cas, n'étaient pas suffisantes pour donner lieu à une germination/levée correcte.

La première vague de semis du mil est au stade épiaison. L'arachide est au stade remplissage des gousses, le maïs est en montaison, la pastèque est au stade floraison et fructification. La deuxième vague de semis du mil est au stade montaison et l'arachide est en floraison et gynophorisation.

A Kaffrine, Maïs : labour, semis en humide, fumure de fond, épandage urée + buttage, stades début épiaison, montaison et sevrage
Riz pluvial : labour, semis en humide, fumure de fond, épandage urée, stade montaison et tallage

Arachide : labour, semis en humide, fumure de fond, radou, sarclo-binages et sarclages manuels, stades floraison et développement foliaire

Niébé : labour, semis en humide, sarclages, stades apparition boutons floraux et ramification

Sésame : labour, semis en humide, phase végétative

Pastèque : labour, semis en humide, épandage engrais NPK, stades ramification et développement foliaire

A Kolda, l'arachide est au stade ramification, floraison, gynophorisation, formations des gousses, le mil est au stade montaison, le maïs de case est en montaison, floraison, mâle de maïs de case, le riz bas-fond est en repiquage dans les vallées, le maïs plein champ est au stade montaison – levée -10 feuilles, le sésame est en montaison et le niébé en levée et ramification.

A Kédougou, Les cultures sont aux stades montaison, croissance, tallage, développement végétatif, montaison, floraison, épiaison, gynophorisation et fécondation pour les premières vagues ; plantule, croissance, montaison et développement végétatif pour les deuxièmes vagues et levée, 5 à 8 feuilles, croissance, tallage pour les troisièmes vagues.

A Matam, le plan d'eau était à la côte de 7m, 29 le 22 Août 2024 à 8 h 00 et le 23 aout 2024 à 8 heures la côte est à 7m, 57 contre 5m, 77 en 2023 à 8 heures. La tendance est à la montée de 28 cm.

Il faut rappeler que la côte d'alerte à la station de Matam est de 8 mètres.

La première vague de semis de l'arachide est au stade de germination, développement végétatif.

Le mil et du sorgho est au stade levé, développement végétatif.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade levé, développement végétatif.

A Louga à la date du 07 août 2024, Les premières pluies utiles enregistrées le 7 juillet 2024 dans beaucoup de localités ont permis le démarrage des premiers semis d'arachide, de mil, de maïs. Les pluies du 19,17 et 18 permettent la poursuite des opérations de semis et d'entretien des cultures (binages et épandage). Les premières vagues de semis sont au stade de plantule et la deuxième est à la levée.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par les infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne de sauteriaux et de pucerons principalement dans les régions de Louga, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine, et Thiès. Ces infestations sont notées sur jachère, niébé, maïs, arachide et cultures maraichères.

Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

La chenille poilue

Dans le département de Tivaouane (Tivaouane) la présence de larves d'Amsacta moloneyi est notée sur arachide au stade floraison. Sur une superficie de 175 ha infestés, 55 ha ont été traitées avec du Fénical 400 UL. Les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des sites concernés.

La chenille légionnaire d'automne (Spodoptera frugiperda)

Des signalisations de la CLA sur maïs ont été notées à Tanda Mboudaye, Taïba Nianguene (département de Kaolack), et à

Fass Ndiayéne (département de Koumpentoum). Les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des localités touchées.

Autres ravageurs

La présence de larves d'Oedaleus senegalensis est notée à Diokoul (département de Kébémér) sur arachide, niébé, jachère et cultures maraichères. Les 100ha infestés ont été traités avec du Fénical 480 UL.

Dans les départements de Tivaouane (Tivaouane), de Kébémér (Diokoul, Sagatta guett, Kanène Ndiob, Thiolom Fall, Loro, Darou Mousty, Mbacké CADIOR, Touba Merina) et de Louga (Nguen Sarr, Sakal, Niomré, Mbédiène, Léona, Koki, Thiamène Cador, Kelle Gueye) la présence de Pucerons au stade adultes a été signalée. Ces infestations ont été observées sur Jachère, champs d'arachide (floraison) et niébé (floraison). Une superficie d'environ 200 ha a été infestée et traitées avec du Fénical 500 EC.

Il a été noté également dans le département de Birkelane précisément dans la localité de Touba Khadama la présence de Psalydolytta sp sur champs de mil (épiaison, floraison). Du pesticide a été distribué aux paysans dont les champs sont infestés par ces coléoptères.

Situation pastorale

La Situation des pâturages

Les pâturages sont de plus en plus disponibles et sont constitués de jeunes pousses d'herbes en phase de levée et de montaison. En effet, le couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud et Sud-est du pays, moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions du centre et le nord du pays. Ainsi, les quantités sont très variables entre les régions, St louis, Louga et Thiès. Cette irrégularité est plus marquée dans les départements de Linguère, St Louis et Podor (bas diéri) où l'herbe est au ras du sol. Les transhumants qui étaient parti en République Islamique de la Mauritanie sont de retour au Sénégal (Podor).

Abreuvement du bétail

A l'exception des animaux de traction, l'essentiel des animaux du système extensif utilise les mares et marigots pour l'abreuver le bétail, ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux.

Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 26 août au 1er septembre 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des

maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de : pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine, ecthyma contagieux chez les espèces ovine et caprine, botulisme chez les espèces bovine et équine, distomatose chez les espèces bovine, ovine et équine, gourme, myiases chez les espèces équine, bovine, ovine, caprine et canine, trypanosomose chez les espèces bovine et équine, dermatophilose bovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, entérotoxémie chez les espèces bovine et ovine, peste des petits ruminants, fièvre aphteuse chez les espèces bovine, ovine et caprine, clavelée, habronémose, coccidiose chez les espèces aviaire, bovine et ovine, parvovirose canine, échinococcose chez l'espèce caprine, lymphangite épizootique, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, théilériose bovine, tétanos, rage canine, la peste porcine africaine, la péripneumonie contagieuse bovine et le charbon symptomatique.

Au total, deux cent dix-neuf (219) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés. Pour circonscrire les foyers, les mesures suivantes ont été prises : l'isolement des malades, la vaccination pério-focale, le déparasitage, l'antibiothérapie, l'administration d'anti-inflammatoires et la sensibilisation des éleveurs.

Suivi de la végétation par satellite

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois d'août 2024, la croissance de la végétation se poursuit sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Comparées à la décade précédente, une nette amélioration des valeurs du NDVI a été noté particulièrement dans la partie nord du pays. Cela est dû à la reprise des pluies à la deuxième décade du mois d'août qui a permis de résorber les gaps observés dans la partie centre et nord du territoire national (Figures 1a et 1b). Cependant, dans certaines localités du département de Podor, les valeurs du NDVI

restent faibles.

L'analyse montre qu'en zone agricole les profils NDVI des départements de Kaffrine et de Birkilane sont largement en dessous de la moyenne de la série 2003-2023 (Figures 2a et 2b). Cependant, en zone pastorale, le profil du département de Linguère est légèrement en dessous de la moyenne de la série historique (Figure 2c).

Suivi de la végétation par satellite (suite)

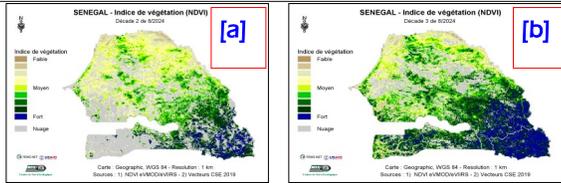


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades du mois d'août 2024

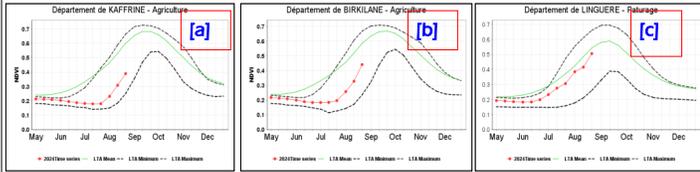


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Kaffrine, (b) Birkilane (zone agricole) et (c) Linguère (zone pastorale)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du Vegetation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la troisième décade du mois d'août se sont nettement améliorées comparées à la décade précédente. Elles sont favorables au sud, sud

-est et dans certaines zones de la partie nord du pays. Excepté ces zones, les conditions de croissance sont moyennes à défavorables (Figures 3a et 3b).

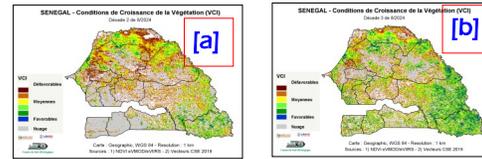


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades du mois d'août 2024

3. Start of Season (SoS)

Le démarrage de la croissance de la végétation est globalement tardif d'une à deux décades sur l'ensemble du territoire national (Figure 4). Cependant, un démarrage normal à légèrement précoce est noté par endroit dans les régions de Saint-Louis, Matam, Kédougou, Thiès, Louga, Ziguinchor et Sédhiou.

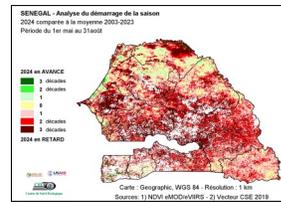


Figure 4 : Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2024

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s'affaiblissent avec l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et l'occupation des paysans aux travaux champêtres de la campagne agricole 2024/2025. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont baissé par rapport aux deux dernières décades. La présence des premiers récoltes en vert du maïs est noté dans certaines zones du pays et en provenance des pays limitrophes.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 355F CFA/kg (mil souna), 400 F CFA/kg (sorgho), 330 F CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- 20%), sorgho (-10%) et pour le maïs (- 4%). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ 20%), sorgho (+ 27%) et maïs (+22%).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 440 F CFA/kg est en hausse de 11% et 33%, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 430 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 540 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 320 F CFA/kg (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+23%), pour le riz parfumé (+2%) et une baisse pour le maïs (- 4%). Les varia-

tions quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+36%), riz importé parfumé (+17%) et maïs (+19%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : 990 F CFA (niébé), 400 F CFA (arachide coque), 785 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de 32% (arachide coque), 27% (arachide décortiquée) et de 13% (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de 1% pour l'arachide coque, de 4% pour l'arachide décortiquée. Par contre une hausse de 16% est notée pour le niébé.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « 400 – 750 » F CFA/kg (oignon local), « 550 – 800 » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de 485 F CFA/kg, 660 F CFA/kg. Les variations annuelles sont de - 55% (oignon local) et - 15% (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une baisse de 1% (oignon local) et une hausse de 18% (pomme de terre local). Les termes de l'échange par rapport au riz importé ordinaire et à l'année passée, ont baissé de 21%, 15% et 19% respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins.

III – Perspectives : Le début du mois de septembre 2024 serait caractérisé par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs et les activités de la campagne agricole en cours. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières. La présence sur le marché des premiers récoltes en vert du maïs dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

Conseil agricole et rural (ANCAR)

Cultures	Conseils aux producteurs pour les décades du mois de septembre
Mil/Sorgho	Appliquer la seconde dose d'urée pour les derniers semis à raison de 50kg/ha pour le conventionnel, 19 kg avec la micro dose. Contrôler les attaques de chenille et traiter au besoin avec un insecticide homologué.
Maïs	Apporter le second apport d'urée à raison de 75 kg/ha ; Contrôler les attaques de chenille et traiter au besoin avec un insecticide homologué.
Riz	Désherber et faire le premier apport d'urée à raison de 75kg/ha avec le conventionnel et 110 kg en un apport avec la micro dose ;
Arachide	Apporter l'engrais de couverture pour les derniers semis. Epandre Aflasafe SN01 d'une façon uniforme après le micro buttage ou dernier sarclage, à raison de 10 kg/Ha ;
Niébé grain et fourrager	Protéger les plants contre les chenilles et les insectes ravageurs avec utilisation de produits à base d'extraits aqueux de neem (huile, la poudre ou les feuilles de neem) :2 pulvérisations avec des intervalles de 10 jours. 1 ^{er} traitement se fait à l'apparition des boutons floraux ; 2 ^{ème} traitement 7-10 jours après) ;
Maraichage d'hivernage	Désherber et maintenir propre les parcelles, prévenir les maladies fongiques par traitement avec un fongicide homologué Bruler ou enterrer les fruits attaqués et mettre des pièges pour lutter contre la mouche des fruits. Démarrer les opérations de nettoyage pour la contre saison froide à partir du 15 sept.
Arboriculture fruitière	Faire les opérations d'entretien et d'épandage d'engrais pour corriger les carences en éléments nutritifs.
Elevage	Penser à déparasiter les animaux et surveiller le bétail pour éviter la divagation

Consulter l'application SAÏDA, le bulletin décadaire de l'ANACIM ou votre CAR le plus proche

**Groupe de Travail
Pluridisciplinaire**

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...